

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU MARDI 30 NOVEMBRE
2021**

L'an deux mil vingt et un le 30 novembre à 18H00, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqués le 22 novembre 2021, se sont réunis en séance à la salle du conseil municipal sous la vice-présidence de Madame Liliane MAINGARD.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames BOUDIER, LEFFRAY, LARQUET, MAINGARD, et Messieurs ALLETON, CHEVÉE, GASNOT, LOISON, VALOTA.

ABSENT NON EXCUSE : //

ABSENTES EXCUSEES : Mmes Carole HEULOT, Christelle PROVOST, Nicole HERBRON et Catherine ROBERT

POUVOIRS : Mme Christelle PROVOST a donné pouvoir à Mme Betty BOUDIER et Mme Catherine ROBERT a donné pouvoir à Mme Liliane MAINGARD

Madame Sylvie LEFFRAY a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur Madame Liliane MAINGARD, Vice-Présidente

Point n°1: Colis de Noël

Lors de la commission du 2 novembre dernier, les membres ont validé la distribution de colis de Noël aux bénéficiaires d'aides de l'année 2021. Le colis d'une valeur de 19,90 € sera préparé par le magasin AUCHAN à Ruaudin. Le nombre de bénéficiaire s'élève à 17. Un courrier leur sera envoyé pour les informer de la date de distribution. Ce sera l'occasion de les rencontrer et de faire le point de leur situation. La facture d'un montant de 338,30 € (17 x 19,90) sera à régler au magasin AUCHAN Ruaudin. Adopté à l'unanimité

Rapporteur Madame Liliane MAINGARD, Vice-Présidente

Point n°2: Colis alimentaire

Lors de la commission du 2 novembre dernier, il a été évoqué la possibilité de distribuer un colis alimentaire de produits secs aux demandeurs d'aide alimentaire. Ce colis pourra venir en complément des bons alimentaires distribués. Il sera préparé par le Magasin AUCHAN à Ruaudin pour une valeur de 21,50 €. Il est demandé aux membres du CCAS de valider l'achat de 5 colis alimentaires de produits secs d'une valeur unitaire de 21,50 € au magasin AUCHAN Ruaudin. La facture d'un montant de 107,50 € sera à régler au magasin AUCHAN Ruaudin.

Adopté à l'unanimité

Rapporteur Madame Liliane MAINGARD, Vice-Présidente

Point n°3 : Approbation du compte rendu de la commission du 2 novembre 2021

Madame la Vice-Présidente a soumis aux membres du CCAS le compte rendu de la commission du 2 novembre 2021. Ce dernier a été diffusé préalablement aux membres avant la séance.

Il est demandé aux membres du CCAS de bien vouloir approuver le compte rendu de la commission du 2 novembre 2021. Après avoir délibéré, les membres du CCAS approuvent le compte rendu de la commission du 2 novembre 2021.

Adopté à l'unanimité

Rapporteur Madame Liliane MAINGARD, Vice-Présidente

Point n°4 : Aides alimentaires et financières

- Dossier 1 : attribution d'une aide financière pour un impayé eau + attribution d'un colis alimentaire
- Dossier 2 : attribution de 1 bon alimentaire
- Dossier 3 : attribution de 2 bons alimentaires et un colis alimentaire
- Dossier 4 : attribution de 3 bons alimentaires et un colis alimentaire
- Dossier 5 : attribution d'une aide financière pour frais d'établissement d'un certificat médical et un colis alimentaire

Mr GASNOT a quitté la séance à 18h45 avant l'étude du dossier 4.

Adopté à l'unanimité

Séance levée à 19h00